

## Fiche de synthèse Charte 2021

### Informations générales :

Opérateur	<b>Bouygues</b>	Arrdt	<b>16<sup>eme</sup></b>
Nom de site		Numéro	T10938
Adresse du site	<b>5, rue Alfred Bruneau</b>	Hauteur	R+8 (29.70m)
Bailleur de l'immeuble	<b>Privé</b>	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 3 nouvelles antennes ainsi que partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G)</b>		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; orange et Free présents		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>2018</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	<b>24/09/2021</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	<b>24/10/2021</b>

### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz), orientées vers les azimuts 0°, 140° et 270° et partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G)		
Distance des ouvrants	5m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	<b>2G/3G/4G/5G (2100) : 0° &lt; 5V/m - 140° &lt; 5V/m - 270° &lt; 5V/m</b> <b>5G (3500) : 0° &lt; 4V/m - 140° &lt; 4V/m - 270° &lt; 3V/m</b>		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	<b>32.70m</b>		

### Incidence visuelle

Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 0°, 140° et 270°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	3 nouvelles antennes
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

### Date :

### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Centre Adulte Bonnet, centre hospitalier spécialisé lutte maladies mentales	11, Av du Colonel Bonnet 75016	R+6	Oui	98m	Inférieur à 1V/m

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**

Pas de bâtiment en vue direct d'un azimut dans un rayon de 25m



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 5 RUE ALFRED BRUNEAU 75016 PARIS-16E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 140°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 5 RUE ALFRED BRUNEAU 75016 PARIS-16E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 140°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

b. Azimut 140°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5m.



a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5m.



**Vue des Antennes Avant/Après**

Etat de l'existant :

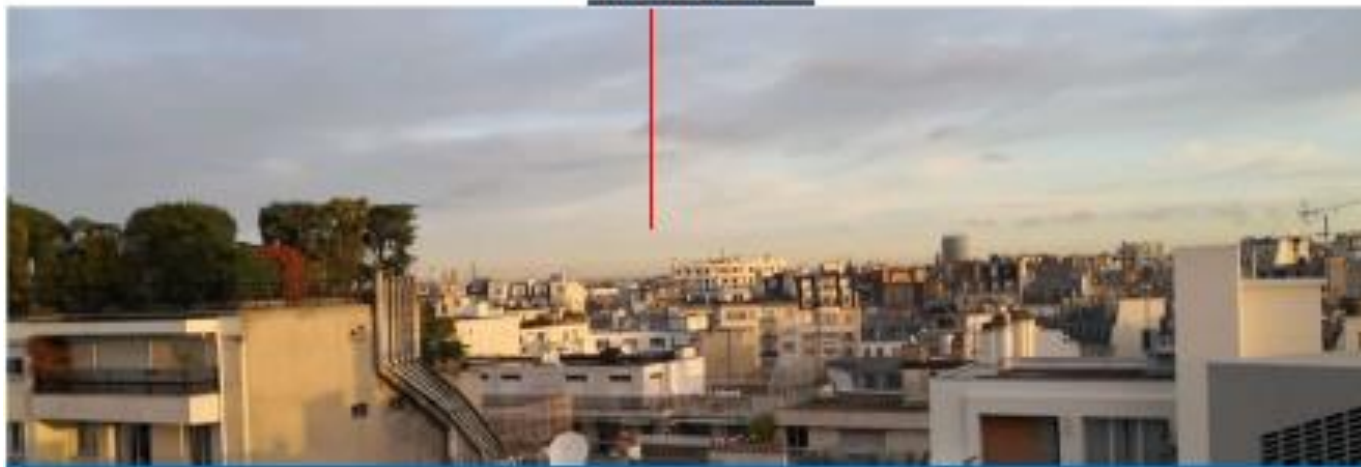


Etat projeté :



**Vue des Azimuts**

Azimut 0° :



Azimut 140° :



Azimut 270° :

